

FORMATION CONTINUE

Module 3 - Changement dans une organisation apprenante et innovante

Contexte

À l'ère où les changements se succèdent, qu'ils soient technologiques ou dans les méthodes de travail, le gestionnaire joue un rôle déterminant dans l'accompagnement des équipes. Par son leadership, il facilite l'appropriation des nouvelles réalités, tout en reconnaissant les efforts d'adaptation et les réactions humaines que ces processus peuvent susciter.

Afin de soutenir les gestionnaires dans ce rôle clé, la formation proposée est ancrée dans une approche institutionnelle de la gestion du changement élaborée par le Service des ressources humaines. Cette formation vise à permettre aux gestionnaires de mieux comprendre les attentes liées à leur rôle et de s'approprier les outils concrets développés à l'UdeS pour appuyer leur pratique dans leurs défis quotidiens.

L'adoption d'une saine approche de gestion du changement permet d'accroître les chances de réussite des transformations tout en favorisant une expérience de changement positive, tant pour les gestionnaires que pour leurs équipes.

Objectifs

À la fin de la formation, la personne apprenante sera en mesure :

- d'évaluer et de mettre en place des conditions de réalisation requises pour réussir le changement souhaité
 - en reconnaissant l'expérience humaine et les réactions en contexte de changement;
 - en identifiant des stratégies d'accompagnement pertinentes pour faciliter une expérience positive des situations de changements.

Public cible

Gestionnaires de l'Université de Sherbrooke

Cette formation est offerte en collaboration avec l'équipe de développement organisationnel du Service des Ressources Humaines

QUAND

22 septembre 2026
8 h 30 à 11 h 30

DURÉE

3 heures

LIEU

**Campus principal de
Sherbrooke B6-1010**

Date limite d'inscription :
15 septembre 2026

Condition d'accès

Il est fortement recommandé de suivre l'ordre proposé des modules de ce parcours car il a été conçu de façon à maximiser l'apprentissage, à faire un tout cohérent et pertinent dans la pratique professionnelle du gestionnaire.

Contenu

1. Contexte actuel et réalité des gestionnaires dans un contexte changeant (rôle du gestionnaire et leadership)
2. Transition humaine et expérience en contexte de changement
3. Les conditions de réalisation d'un changement
4. Présentation des ressources et outils à disposition

Approche pédagogique

Discussions en petits groupes

Études de cas et activités expérientielles

Journal réflexif

Plan de développement individuel



ANNIE FAUTEUX

Annie Fauteux, conseillère en gestion des ressources humaines, cumule près de 25 ans d'expérience en développement organisationnel, dont 10 années à l'Université de Sherbrooke. Elle contribue à l'évolution des pratiques de gestion et à la transformation des milieux de travail, notamment par son expertise en gestion du changement, en consolidation d'équipe et en accompagnement du leadership.

Son approche repose sur une compréhension des dynamiques humaines et organisationnelles. Elle accompagne la mise en œuvre des changements organisationnels en soutenant à la fois la transformation des systèmes et les transitions individuelles. En tant que facilitatrice, elle accompagne les gestionnaires dans des contextes de complexité, en favorisant l'engagement, l'innovation et l'adaptation continue afin de mieux composer avec les enjeux contemporains du changement dans le contexte universitaire.

Politique d'annulation

Toute annulation d'inscription doit être signalée par courriel au plus tard sept (7) jours avant le début de la formation pour être remboursée en totalité.

Si votre demande d'annulation se fait après le délai de 7 jours, aucun remboursement ne sera effectué.

L'Université se réserve le droit d'annuler la formation si le minimum de participants requis n'est pas atteint. Dans cette éventualité, les frais d'inscription seront remboursés en totalité.

Veillez noter que vous pouvez transférer votre inscription à une autre date une fois seulement. Pour ce faire, vous devez nous avvertir par courriel au plus tard sept (7) jours avant le début de la formation de votre présente inscription.

Reçu pour déclaration fiscale

Cette formation vise à donner ou à augmenter la compétence nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle.